



Un bilan salarial honteux, cohérent avec un budget indigne !

Pour la 2ème année consécutive, la direction d'Orange avait procédé par Décision Unilatérale pour les mesures salariales 2021, malgré le soutien du fan-club syndical de la direction obtenu contre un plat de lentilles.

Avec un budget global de 1,8% toutes mesures confondues, le bilan détaillé 2021 ne pouvait pas receler de miracles. Pour rappel, l'inflation constatée sur 2021 à la fin décembre s'est élevée à 2,8%...

TABLEAU DE BORD DES MESURES SALARIALES 2021	
Salariés de droit privé niveaux B à D	Population source
Nombre de salariés augmentés de 270€ brut par an	15828
% de la catégorie	100%
% moyen d'augmentation	0,90%
Nombre de bénéficiaires de +100€ pour SGB<27k€	4594
% de la catégorie	29%
% moyen d'augmentation sup	0,40%
Nb de salariés bénéficiaires de la mesure "débutants"	1628
% de la catégorie	10%
% moyen d'augmentation sup	2,40%

0,90% d'augmentation générale pour tous les salariés des niveaux B à D.

1,3% en moyenne pour seulement 29% d'entre eux au bas salaire !

10% ont bénéficié d'une mesure débutants.

La misère pour les fonctionnaires non-cadres, augmentés de 0,3%, sans mesures spécifiques !

La logique d'Orange ? Ils sont plus vieux, donc moins mal payés que leurs collègues de droit privé !

Fonctionnaires niveaux I et II	Population source
Nombre de personnes augmentées de 120€/an	12817
% de la catégorie	100%
% moyen d'augmentation	0,30%
Nombre de bénéficiaires de +100€ pour SGB<27k€	20
% de la catégorie	0,2%
% moyen d'augmentation sup	0,40%

Cadres Dbis à G	Population source
Nb de cadres augmentés du minimum de 270€/an	24607
% de cadres	59%
% moyen d'augmentation	0,50%
Nb de cadres augmentés de plus de 270€/an	14398
% de cadres	34%
% moyen d'augmentation attribué	1,30%
Nb de cadres au SGB>80k€ augmentés sans minimum	1613
% de cadres	4%
% moyen d'augmentation attribué	1,30%
Nb de cadres au SGB>80k€ avec augmentation = 0	1361
% de cadres	3%
Nb de cadres bénéficiaires de +100€ pour SGB<38k€	4759
% de cadres	11%
% moyen d'augmentation sup	0,30%

59% des cadres ont eu le minimum correspondant à 0,5% d'augmentation !

1 cadre sur 3 a eu une « vraie augmentation »...de 1,30% en moyenne !

Le bilan de la mesure seuil révèle que 11% des cadres ont un salaire annuel inférieur à 38k€ !

Moralité : Orange exige beaucoup des cadres au quotidien depuis 2 ans, mais les maltraite au moment des augmentations !

La promotion...et la non-promotion

Promotions intra-bandes (fonctionnaires) + inter-bandes (tous)				
Niveau (avant promotion)	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux de promotion
B	3	2	5	21,7%
C	549	715	1264	17,7%
D	487	500	987	4,6%
sous-total	1039	1217	2256	7,9%
Dbis	334	513	847	6,8%
E	264	398	662	3,3%
F	36	59	95	1,1%
G	0	0	0	0%
sous-total cadres	634	970	1604	3,8%
TOTAL	1673	2187	3860	5,5%

Avec un budget de 0,6% mêlant promotion et mobilité, on a en moyenne à Orange une promotion tous les 18 ans !

Et sur certains niveaux dit « plafonds de verre » (passage en E et F), c'est 15 ou 30 ans !

Avec cette politique, dans quelques années, à Orange, tout le monde sera cadre... et bloqué dans ses perspectives d'évolution ! La machine Orange à décourager est en marche (depuis longtemps) !

Malgré, ou plutôt à cause d'ARCQ, Orange n'arrive pas à descendre sous le seuil des 20000 non-promus depuis plus de 10 ans ! Et certains le sont depuis 30 ans !

Et pour cause, avec de tels taux de promotion, cette politique de reconnaissance génère plus de non-promus depuis plus de 10 ans qu'elle n'en résorbe, par la promotion...ou par les départs !

C'est comme tenter de vider une baignoire quand le robinet est ouvert à fond !

Non promus depuis plus de 10 ans (au sens changement de grade ou de bande)				
Niveau	Femmes	Hommes	Ensemble	Taux
B	2	8	10	43%
C	603	884	1487	21%
D	2162	3199	5361	25%
Dbis	813	1395	2208	18%
E	2409	5225	7634	38%
F	1155	2379	3534	42%
G	63	178	241	28%
TOTAL	7207	13268	20475	29%

Les SGB moyens 2021 et par décile, par niveau et statut

Groupe d'emplois		SGB moyens									
		FEMMES					HOMMES				
		Moyenne	1er décile	3ème décile	7ème décile	9ème décile	Moyenne	1er décile	3ème décile	7ème décile	9ème décile
Salarié-e de droit privé	B	NS	22 184	22 184	27 736	27 736	NS	24 589	24 589	25 444	25 444
	C	26 644	23 891	25 191	27 569	30 131	26 318	23 786	25 167	27 215	29 071
	D	31 754	27 821	29 724	32 899	36 354	30 689	27 257	28 621	31 407	34 880
	DB	39 226	33 540	36 371	41 296	45 268	37 997	32 195	34 344	39 827	45 415
	E	50 769	41 988	46 336	53 937	61 320	52 217	42 116	46 913	56 000	64 133
	F	72 612	59 082	65 280	77 182	88 420	74 821	59 256	66 347	79 796	93 310
	G	123 552	96 641	107 811	130 062	164 800	128 905	99 738	110 827	135 612	176 851
Fonctionnaire	B	NS	NS	NS	NS	NS	NS	27 165	28 027	29 484	31 413
	C	33 423	31 223	32 509	34 497	35 756	33 330	31 339	32 707	34 162	35 168
	D	36 356	34 141	35 409	37 226	38 695	36 360	34 028	35 408	37 196	38 798
	DB	41 746	38 021	40 000	43 069	45 935	41 978	38 135	40 086	43 358	46 326
	E	52 242	45 851	48 889	54 592	59 507	52 032	45 419	48 423	54 679	59 607
	F	72 864	61 324	67 075	76 848	86 064	71 743	60 474	66 061	75 597	83 864
	G	88 785	73 716	79 222	96 720	110 782	87 998	71 959	79 220	92 685	107 432

La négociation salariale 2022 est en cours, Orange doit sortir de sa politique d'austérité salariale face à une inflation qui monte en flèche !